LA VALEUR D'APPLICABILITÉ D'UNE THÉORIE LINGUISTIQUE. L'EXEMPLE DES TEMPS, DES MODES ET DES ASPECTS DU SYSTÈME VERBAL FRANÇAIS[1]

Résumé : *L'apport de la linguistique à l'enseignement du français langue étrangère représente l'une des solutions remédiative pour pallier les insuffisances de la grammaire en classe de FLE. L'exemple des temps, des modes et des aspects du système verbal français a fait l'objet de cet article qui exploite ces différentes difficultés de la grammaire. Celle-ci va s'appuyer sur certaines théories linguistiques, via la valeur d'applicabilité de Marie Ève Damar (2009 a, b), pour apporter des remédiations aux problèmes posés par ce fait de langue. Nous dégagerons, dans un premier temps, les différences entre trois grammaires, puis nous analysons trois théories linguistiques qui portent sur le système verbal. Cet outil va nous permettre d'exploiter l'une des théories ou l'un des critères pour cerner des pistes remédiative à la didactisation du verbe en classe de FLE.*

Mots clés : *Verbe, grammaire, linguistique, valeur d'applicabilité, didactisation.*

THE APPLICATION VALUE OF A LINGUISTIC THEORY. THE EXAMPLE OF TENSES, MODES AND ASPECTS OF THE FRENCH VERBAL SYSTEM

Abstract: *The contribution of linguistics to the teaching of French as a foreign language is one of the remedial solutions to overcome the inadequacies of grammar in French as a foreign language. The example of the times, modes and aspects of the French verbal system has been the subject of this article which exploits these different difficulties of grammar. This will rely on certain linguistic theories, via the value of applicability of Marie Eve Damar (2009 a, b), to bring remedies to the problems posed by this fact of language. We proceed initially to identify the differences between three grammars, then we analyze three linguistic theories that relate to the verbal system. This tool will allow us to use one of the theories or criteria to identify remedial approaches to the didacticalization of the verb in FLE classroom.*

Key words*: Verb, grammar, linguistics, applicability value, didactisation.*

Introduction

L'enseignement de la grammaire est de nos jours un passage obligatoire pour acquérir une langue étrangère, comme le précise Marie Christine Fougerouse (2001 : 165) :

> Actuellement, il s'avère bien difficile de se faire une idée précise des pratiques en usage dans les classes de FLE en ce qui concerne l'enseignement de la grammaire. Cette composante linguistique, qui a connu une période de disgrâce, une sorte de passage à vide dans les années soixante et soixante-dix, semble revenue en force

[1] Assia **Ghersa**, M'Hand **Ammouden**, Université de Béjaïa, gh.benassia@yahoo.com, m.ammouden@yahoo.fr

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

aujourd'hui dans la classe de langue. Ce retour démontre qu'elle est incontournable pour quiconque veut apprendre à communiquer en français.

Cet article propose de mettre en évidence quelques-unes des principales caractéristiques de quelques théories de la grammaire française et de s'interroger sur leurs éventuelles implications didactiques. La finalité est de choisir celles qui sont susceptibles de faciliter notamment l'enseignement du système verbal, dans les classes de Français Langue Étrangère (FLE). Nous nous appuierons sur une linguistique impliquée pour évaluer la pertinence des théories linguistiques dans un cadre didactique et nous allons examiner les explications proposées par trois grammairiens à propos des temps, des modes et des aspects du système verbal français. En d'autres termes, nous souhaitons savoir dans quelle mesure certaines théories linguistiques pourraient-elles contribuer à améliorer l'enseignement de la grammaire globalement et celui des temps, des modes et des aspects du système verbal français, particulièrement.

Cette étude s'inscrit dans le champ de celles qui s'interrogent sur les apports de la linguistique à la didactique des langues. A ce sujet, Marie Ève Damar explique :

> La question de l'apport de la linguistique à la didactique s'est souvent posée dans les années 1970 (notamment Roulet, 1971), mais depuis l'échec de la linguistique appliquée, reconnu par de nombreux didacticiens et linguistes (voir entre autres Huot, 1981 ; Blanchet, 1998) il semble que cette problématique ait été mise à l'écart ces dernières années. Or, cette question mériterait de revenir sur le devant de la scène, si l'on considère avec Huot (1981) que l'échec peut s'expliquer par le fait que l'application s'est faite de manière rigide. (Damar, 2008 : 01).

Nous nous sommes inspirés de la question de Marie Ève Damar qui suscite une intention vers les pratiques de classe. Damar ajoute que « la linguistique appliquée a été vécue comme une solution aux lacunes et manques de la grammaire scolaire» (Damar, 2009 a : 103). La linguistique appliquée a donc été une tentative de moderniser l'enseignement du FLE, en essayant de dépasser la grammaire traditionnelle.

Nous nous appuyons donc sur le concept novateur de *valeur d'applicabilité* de Marie- Ève Damar (2009 a, b) qui sera utilisé dans le but d'analyser différentes grammaires et de les confronter aux différentes théories linguistiques pour mettre en lumière leur potentiel d'applicabilité en classe de FLE. Le sujet linguistique qui sera traité dans le présent travail portera sur les temps, les modes et les aspects du système verbal français. Nous verrons que la manière d'appréhender ce fait de langue est loin d'être uniforme et que les grammairiens et linguistes n'offrent pas les mêmes niveaux d'analyses. Nous nous sommes intéressés à ce fait de langue car plusieurs chercheurs considèrent la maitrise des temps, des modes et des aspects du système verbal français comme l'art de bien parler et de bien écrire, mais il faut savoir qu'il n'est guère facile de les faire maitriser en classe de FLE. Jacques David et Isabelle Laborde-Milaa soutiennent également l'idée qu'il s'agit d'un fait linguistique les plus difficiles à assimiler :

> Il nous faut bien reconnaitre que les verbes sont, parmi les morphèmes de la langue, ceux qui posent le plus de problèmes à l'apprentissage du français – et sans doute de beaucoup de langues. Ils sont tardivement maitrisés dans, le développement du langage oral ; il n'est pas rare en effet qu'un enfant de 6-7 ans invente des formes, à des temps grammaticaux plus ou moins usités (par exemple, *on a prendu, il disa,*

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

> j'allerai..,). Si ces écarts révèlent des tentatives de régularisation dans la mise en place d'un système, il n'en reste pas moins que ce système est extrêmement complexe à saisir et présente des fonctionnements tour à tour arbitraires et déroutants. (2002 :03).

Si l'on prend en considération que ces auteurs traitent de l'enseignement du français d'une manière générale, et donc notamment de celui de français langue maternelle, il est clair que les contraintes qu'ils évoquent peuvent que s'avérer plus importantes dans les contextes de FLE, tels que celui qui nous concerne : le contexte algérien. Cela constitue l'une des principales raisons qui nous ont poussés à mener cette étude.

1. La valeur d'applicabilité

Cette notion est définie comme « l'ensemble de critères établis pour montrer la validité d'une théorie linguistique dans une perspective d'enseignement, indépendamment de toute situation de classe, forcément particulière » (Damar, 2009 a : 103). Cette caractéristique conduit l'auteur à préciser qu' « il n'est pas question de rejeter ou d'adopter catégoriquement une théorie dans une perspective d'enseignement, car tout adjuvant à l'enseignement ne peut être évalué hors du contexte auquel il est destiné. » (Ibid: 105).

Ce que nous retenons, c'est que pour valider une théorie linguistique, il est nécessaire qu'elle réponde au minimum à certains critères de validité. C'est l'estimation de cette valeur qui permet de savoir dans quelle mesure la grammaire ou théorie linguistique dont il s'agit pourraient s'avérer facilement utilisable ou transposable dans une perspective d'enseignement.

Damar propose une grille de critères pour montrer comment une théorie linguistique est plus ou moins transposable à une perspective d'enseignement. Cette grille d'analyse va prouver la pertinence d'une théorie linguistique pour être transposée à l'enseignement du FLE. Pour que cela soit fait, la valeur d'applicabilité comprend plusieurs critères de scientificité linguistique et des critères didactiques. Damar les a divisés mais sans faire des limites entre eux, tout en proposant pour chaque niveau des critères différents. En fait, les critères qu'elle a choisis pour sa grille d'analyse ne peuvent rendre une théorie linguistique parfaite à l'enseignement. L'important, c'est qu'elle soit compréhensible pour être appliquée dans l'enseignement du FLE.

Nous procéderons, de ce fait, à l'analyse de ces critères pour notre corpus qui est constitué de trois grammaires et de trois théories linguistiques. Nous avons, en effet, effectué des entretiens avec les enseignants des trois paliers du système éducatif algérien, à savoir l'école primaire, le collège et le lycée. Ces derniers utilisent les mêmes types de grammaire, telles que : Larousse Livre de bord *Grammaire*de Jean Dubois et René Lagane (2004), *Bescherelle* : *Grammaire pour tous* de Nicolas Laurent et de Bénédicte Delaunay (2012) et *Le bon usage de la grammaire française* d'André Goosse et Maurice Grevisse (2007), etc. Ces grammaires s'adressent à différents publics indiqués dans les préfaces de chacune d'elles. Quant aux théories linguistiques, le choix est opéré par le fait qu'elles abordent le système verbal français d'une manière très variée. Dans cette perspective, il est nécessaire de mentionner que les linguistes de différentes théories que nous allons analyser appartiennent à différents champs d'étude du système verbal français, mais parfois le modèle théorique peut être très similaire par rapport au fait de langue étudié. En effet, plusieurs théories linguistiques se sont interrogées sur la complexité du verbe. Cependant, nous analyserons trois théories linguistes sur le point de langue étudié, tels que *Grammaire*

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

rénovée du français de Marc Wilmet (2007), *Pour enseigner la grammaire* de Roberte Tomassone (2002) et la théorie de *Temps et verbe* de Gustave Guillaume (1984).

2. Examen des grammaires

D'après l'analyse de trois grammaires, nous avons repéré plusieurs aspects qui peuvent poser problèmes dans l'enseignement des temps, des modes et des aspects du verbe.

2.1. La grammaire de J. Dubois et R. Lagane

Dubois et Lagane (2004) présentent le fait de langue d'une manière hiérarchique : ils expliquent les modes et les temps d'une manière générale, ils passent aux aspects, aux personnes et aux nombres, aux verbes impersonnels et ils consacrent un dernier sous-titre au radical et à la terminaison. Après cela, Ils enchainent par la définition des différents modes qu'ils distinguent, à savoir : l'indicatif, subjonctif, impératif, conditionnel, infinitif, participe avec leurs différents temps et aspects.
Ils expliquent pour commencer que :

> L'action ou l'état exprimés par le verbe peuvent être présentés selon plusieurs caractéristiques : le mode, le temps et l'aspect. Cette action ou cet état ainsi exprimés se rapportent à une personne. Les personnes sont soit les participants à la communication (je, tu, nous, vous), soit l'objet de la communication (il, elle, ils, elles). (2004 : 93).

Ils ajoutent que « l'action peut être présentée comme présente, passée, future ; c'est la notion de temps » (Ibid). Ces actions peuvent s'exprimer par des temps simples, composés ou surcomposés.

Il est en effet important de mentionner que les modes verbaux ne se limitent pas à l'indicatif, au conditionnel, au subjonctif et à l'impératif en tant que modes personnels, parce qu'il y a aussi des modes impersonnels, or, on en distingue généralement trois, avec le gérondif. Ils situent le gérondif comme *une forme verbale invariable* du mode participe. Or, selon les propos de Bernard Pivot, « Le gérondif est un mode impersonnel qui comprend deux temps. Il est le plus souvent l'équivalent d'un adverbe. » (Pivot, 2005 : 75). Les modes impersonnels sont donc réduits dans cette grammaire. Notons par ailleurs que le conditionnel n'est plus considéré comme un mode verbal dans la *Grammaire méthodique du français :* le conditionnel présent et passé sont considérés dans cette grammaire comme deux temps de l'indicatif (Riegel, Pellat, Rioul, 2009).

De plus, nous avons constaté la description suivante de l'impératif qui renvoie selon l'exemple (*lis → impératif)*, à un fait qui exprime une *action voulue*. En ce qui concerne l'exemple du mode du subjonctif (*je demande qu'elle lise*), il exprime une *action désirée*. Ce que nous saisissons, c'est que ces deux valeurs peuvent être étroitement liées, car les deux actions sont susceptibles d'exprimer une demande. Il aurait été souhaitable que ces deux exemples soient accompagnés d'un petit paragraphe explicatif et/ou illustratif pour aider à mieux cerner les actions et les modes utilisés pour chaque phrase.

Les auteurs ont procédé de la même manière pour la suite des modes. La présentation des temps, des modes et des aspects se fait ainsi dans cette grammaire sous forme de liste d'emplois hors contexte. La majorité des exemples est donnée sous forme de

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

phrases sans faire appel au contexte (un paragraphe ou un texte). Or, cela ne faciliterait probablement pas la compréhension et/ou utilisation des règles dont il s'agit par les enseignants et apprenant dans les contextes de FLE, d'autant que ces différents temps, modes et aspects n'ont pas la même expression morphologique dans leurs premières langues (Ghersa et Ammouden, 2018).

Selon Damar, pour qu'une théorie soit bien assimilée et appréhendée par l'apprenant, il est impératif qu'elle soit logique et non contradictoire. Si l'on applique ce principe tel que l'illustre Damar dans ces travaux, on peut déceler une sorte de contradiction interne à la grammaire qui nous concerne ici. Ses auteurs mentionnent que le futur simple peut avoir comme valeur « une hypothèse probable, une supposition : Qui a frappé ? ce sera la voisine » (Ibid : 103). Si cela est correct, par exemple, dans les phrases exprimant l'hypothèse ou la condition (Si j'ai le temps, j'irai voir le film), le fait d'avoir préalablement défini, dans la même grammaire, l'indicatif comme mode exprimant exclusivement les actions et les faits certains, réels ou généraux (Ibid : 102) pourrait poser problèmes à l'enseignant lors de la transposition didactique.

Nous remarquons qu'en définissant les valeurs particulières de l'imparfait, les auteurs affirment, entre autres, que ce temps exprime « une action passée qui se répète (imparfait de répétition ou d'habitude): La semaine il **rentrait**, **prenait** son journal et **se mettait** à lire sans dire un mot » (Ibid). L'enseignant devrait expliquer que « la semaine » à ici le sens de «Chaque jour de la semaine » ou chercher un autre exemple.

Les auteurs montrent encore que « L'aspect se combine donc avec le temps ; il y a des passés non-accomplis (comme l'imparfait dans certains de ses emplois), des passés accomplis (comme le passé simple) et des non-accomplis présents (comme très souvent le passé composé) » (Ibid). Nous comprenons, c'est que le passé composé est le temps le plus susceptible de changer, car il peut exprimer l'aspect accompli et le non-accompli dans différents contextes. Voici quelques exemples utilisés par l'auteur :

La tempête durait depuis huit jours (non-accompli passé) ;
La tempête dura huit jours (accompli passé) ;
La tempête s'est levée aujourd'hui (non-accompli présent).

Dans ce cas aussi, il serait souhaitable que l'enseignant s'appuie sur d'autres exemples qui permettraient aux apprenants de saisir plus facilement les différences.

Nous constatons donc que les auteurs ont essayé d'être cohérents avec eux-mêmes, mais que les exemples choisis pourraient résister à la compréhension des apprenants. L'enseignant devrait choisir d'autres exemples.

2.2. La grammaire de M. Grevisse et A. Goosse

Les auteurs de cette grammaire commencent par des généralités sur le verbe. Ils le définissent comme suit : « le verbe est un mot qui se conjugue, c'est-à-dire qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre.» (Grevisse et Goosse, 2007 : 979).
Ces auteurs définissent les modes personnels comme étant ceux où « le verbe varie selon la personne grammaticale et sert de prédicat » (2007 : 979). Ce sont les modes qui peuvent se conjuguer. Ils précisent ensuite que les modes indicatif, subjonctif et impératif sont considérés comme des modes personnels. Nous constatons que cette grammaire cite juste les trois modes sans définir en grand titre le conditionnel, comme cela a été fait avec les

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

modes cités précédemment. Cependant, les auteurs insèrent une petite note (N.B) sur l'indicatif pour affirmer que :

> Le conditionnel a longtemps été considéré comme un mode (du moins pour certains de ses emplois, car on distinguait souvent un conditionnel-temps [de l'indic.] et un conditionnel-mode). Les linguistes s'accordent aujourd'hui pour ranger parmi les temps de l'indicatif, comme un futur particulier, futur dans le passé, ou futur hypothétique (postérieur ou du moins consécutif au fait exprimé, par ex., dans une proposition de condition). (Ibid : 980).

D'après cette définition, nous comprenons que le mode conditionnel n'est pas pris comme un mode dans *le bon usage.* L'enseignant aurait probablement du mal à expliquer cela aux apprenants dans la mesure où il est fréquent que les autres grammaires le définissent comme un mode.

2.3. La grammaire de N. Laurent et B. Delaunay

Nous constatons aussi que la grammaire de Nicolas Laurent et de Bénédicte Delaunay caractérise le mode subjonctif comme un mode de la virtualité. Les auteurs recourent à un sous-titre pour le définir comme étant : « le mode des actions présentées comme possibles, alors que l'indicatif est le mode des actions présentées comme certaines. » (2012:112). Puis, ils consacrent une partie, à la page 115, pour définir d'autres valeurs du mode subjonctif dans une proposition principale ou indépendante, tels que : l'ordre et la défense, le souhait, l'indignation et la supposition. Nous constatons également qu'ils expliquent, à la page 116, que les subordonnées complétives conjonctives expriment les mêmes valeurs du subjonctif, mais qu'elles expriment aussi parfois de nouvelles valeurs, telles que : la nécessité, le souhait, la possibilité, le doute, le sentiment et le jugement. Cette manière de déterminer le mode du subjonctif comme mode du virtuel ou du probable n'est guère satisfaisante, puisqu'il aurait été préférable de citer toutes les valeurs de ce mode dès le départ et de ne pas le déterminer d'une manière exclusive.

Nous retenons également que le fait de qualifier l'indicatif comme le mode des actions présentées comme certaines nous semble contradictoire, car les auteurs expliquent les emplois modaux, tel que ceux de l'imparfait qui exprime un système hypothétique. Prenons l'exemple de la valeur potentielle (*Si vous alliez à la campagne, vous pourriez vous reposer*) ou de la valeur irréelle du présent (*si nous vivions au Moyen Age, nous serions menacés d'une comète ou de la fin du monde*). Il aurait été préférable de préciser dès le départ que l'indicatif peut exprimer plusieurs valeurs et non pas de le réduire à une seule valeur. On y lit que « le subjonctif indique que le locuteur (ou le scripteur) ne s'engage pas sur la réalité du fait » (Grevisse et Goosse, 2007 : 1102). De plus, l'emploi de certains exemples montre qu'il ne tient pas compte du réel. Comme par exemples : « Que personne ne Sorte ! » (Ibid: 1103). « Moi ! que j'AIE FAIT cela !- Qu'il SOIT PARTI quand je rentrerai. » (Ibid : 1106).

En effet, nous ne pouvons pas nier la concurrence entre le mode du subjonctif et de l'indicatif, étant donné que certains exemples illustrent, dans les deux cas, l'expression du réel. Selon Goosse, le subjonctif est en déclin dans le français moderne, car contrairement à l'indicatif, ce mode dispose de moyens limités pour l'expression du temps, en particulier, il n'a pas de futur. Donc, il aurait été préférable d'expliquer le mode subjonctif comme un mode qui peut exprimer le réel et le non-réel au lieu de le définir d'une manière exclusive à

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

un mode des actions envisagées dans la pensée. Cette forme d'abstraction représente une contradiction interne.

Nous concluons donc, qu'en dépit des différents emplois présentés, cette grammaire présente un grand pouvoir explicatif. Nous constatons aussi que les auteurs ont essayé d'être cohérents avec eux-mêmes, mais que l'emploi confus de certaines explications reste une forme de contradiction.

Nous soulignons également une tendance desdites grammaires à « cataloguer » et à diversifier les emplois et les fonctions des temps, des modes et des aspects du verbe. Ce fait est observé dans la majorité des grammaires que nous avons analysées. Si cela se justifie par le souci de rendre compte aussi clairement que possible de la complexité des phénomènes linguistiques qui caractérisent le système verbal français, l'application de la grille de Damar conduiraient à noter que cela ne favoriserait pas la compréhension.

3. Examen des théories linguistiques

Nous passons à l'évaluation de certaines théories linguistiques pour montrer leur degré d'applicabilité de l'enseignement des temps, des modes et des aspects du système verbal français.

3.1. Examen de la théorie de Wilmet

3.1.1. Critères de scientificité linguistique

a. Catalogue vs explication

La théorie de Marc Wilmet (2007) ne présente pas un catalogue d'emploi, comme le faisait autrefois la grammaire traditionnelle, mais l'auteur nous fournit des explications sur le verbe en général et sur les modes, les temps et les aspects, en particulier. De ce fait, cette théorie aborde tous les critères du fait linguistique étudié. Wilmet a présenté au départ les modes d'une manière traditionnelle, puis il s'en est démarqué en passant de sept modes à quatre: l'indicatif, le subjonctif, le participe et l'impératif. Il explique qu'il propose « une progression rationnelle [qui] oblige à renverser la pyramide des modes » (Ibid : 66). En effet, il intègre le conditionnel dans l'indicatif, car il le considère comme une combinaison entre le futur simple et l'imparfait ; tandis qu'il considère que le gérondif est très proche du participe présent. En ce qui concerne les temps, l'auteur les répartie comme suit :

> Aux trois temps classiques : 1° présent, 2° passé, 3°futur, viennent s'adjoindre 4° imparfait (une qualification aspectuelle : imparfait = 'non achevé') et, depuis peu, 5°conditionnel (une qualification modale : conditionnel= 'douteux'), que concurrence parfois 6° futur du passé. (Ibid : 65).

L'auteur utilise d'après ces propos des termes spécifiques comme *le procès* qui correspond à la durée du temps verbal.

b. Cohérence versus contradiction interne : Nous n'avons décelé aucune contradiction au sein de la règle. Le critère est donc rempli.

c. Validité de la théorie : Nous considérons que cette théorie est valide, car l'auteur utilise un grand nombre de cas pour montrer son pouvoir explicatif. Il est toutefois nécessaire de préciser que l'auteur n'a généralement pas employé des exceptions. Dans la partie qu'il consacre au mode 1 (infinitif et participe), quand il traite de l'accord du participe passé, il rappelle les règles citées dans Grevisse, qui peuvent être des sources d'obstacles aux

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

apprenants comme le souligne l'auteur : « Pauvres élèves… » (*Ibid* : 80-81). Il veut, quant à lui, proposer une théorie linguistique du système verbal français qui va aider l'enseignant à transmettre les règles plus facilement. C'est pourquoi, il propose des solutions (p. 81-82) qui pourraient faciliter l'enseignement des règles du participe passé.

Tout en évoquant certaines exceptions, l'auteur soutient qu'en réalité les usagers, dont François Mitterrand et Jacques Chirac, ne les appliquent pas.

Nous pouvons ainsi conclure que la théorie de Wilmet semble bien expliquer le fait de langue, malgré l'emploi d'un vocabulaire technique qui peut rendre la compréhension difficile. Donc, le critère est rempli.

d. Économie : L'auteur a adopté une approche monosémique dans sa théorie, car il a réduit le nombre des modes du système verbal à trois au lieu de sept. Donc, le critère est rempli.

3.1.2. Critères didactiques

a. Modèle global : L'auteur présente un modèle global de chaque mode, car l'auteur met par exemple comme titre d'une partie *Mode 1 (infinitif et participe), Mode 2 (subjonctif)* et la dernière partie *Mode 3 (indicatif)*. Ces derniers montrent que l'auteur a essayé d'avoir un modèle global pour faciliter l'assimilation. Donc, le critère est rempli.

b. Le sens : La théorie de Wilmet ne permettrait pas la production du sens, puisque l'auteur a utilisé un vocabulaire technique. Il serait par exemple difficile d'expliquer à un apprenant que

> « le système de l'indicatif français articule deux sous-systèmes, le premier autour de l'actualité de bas A, le second autour de l'actualité dépassée A' » (Ibid : 97) ou de définir « le présent, ainsi que l'exprimait un excellent descripteur, "tient du caméléon" (Sten). On lui voit en effet assurer, outre des procès "brefs", "longs", "habituels" ou "dispositionnels"…, des emplois à sens de passé, à sens de futur, à sens d'omnitemporel et à sens d'éventuel » (Ibid : 98).

Comment expliquer à un jeune apprenant ce qu'est un procès ou un descripteur ou bien même un sens omnitemporel. Ceux-ci ne lui permettent pas de construire le sens. Donc, le critère n'est pas rempli.

c. Lisibilité : La théorie de Marc Wilmet utilise donc un métalangage court et à moitié défini, mais il n'est ni limité ni imagé. Quant aux phrases, elles sont généralement courtes et syntaxiquement simples. L'auteur emploie des tableaux et des schémas qui sont des éléments représentatifs dans la lisibilité matérielle.

La majorité des critères de la lisibilité formelle et matérielle ne sont donc pas remplis

d. Intelligibilité

- **La progressivité :** Cette théorie est considérée comme peu progressive, en raison de son degré de complexité. L'auteur respecte l'enchainement dans l'explication du verbe et de ses catégories, mais cela reste insuffisant, puisque quand il s'agit de définir un temps l'auteur propose des intitulés qui peuvent être considérés assez vagues.
- **L'économie :** le regroupement des modes et même des aspects fait que la théorie opte pour l'emploi d'un concept clé au lieu de plusieurs. La théorie de Wilmet est parcimonieuse. Le critère est donc rempli.
- **La concrétude :** Nous constatons que l'auteur a fait la distinction entre l'usage de la langue parlée et de la langue écrite (p. 83). De plus, il a utilisé certains exemples qu'il considère comme « authentiques » (p. 75). L'emploi des registres de langue

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

montre que l'auteur a essayé de tenir compte de différents parlers et niveau de langue, mais cela reste insuffisant pour dire que cette théorie est concrète.

- **Métaphores et images :** L'auteur n'emploie ni les métaphores ni les images dans sa théorie, mais il a employé un métalangage pour faire appel à des représentations mentales tel que le mot *sécant* ; c'est le fait d'envisager une action dans un moment défini de son déroulement (par exemple : *Si je gagne au loto, je m'achèterai une Rolls.* (p. 101)). Ceci reste insuffisant pour dire que ce critère est rempli.

3.2. Examen de la théorie de Tomassone

3.2.1. Critères de scientificité linguistique

a. Catalogue vs explication : La théorie de Roberte Tomassone (2002) ne présente pas un catalogue d'emploi, car l'auteur explique d'une manière très claire et simple toutes les caractéristiques du verbe. Elle présente le système verbal français par le biais des trois caractéristiques : temps, modes et aspects du verbe. Elle explique qu'il existe des modes personnels et des modes impersonnels qui varient selon les marques de conjugaison : l'une porte ces marques et l'autre non. Tomassone explique qu'il existe dans chaque mode des temps simples et des temps composés qu'elle illustre à travers un petit tableau, dans lequel est mentionné par exemple (*je chante/ j'ai chanté)* pour montrer l'opposition entre le présent et le passé. Elle a insisté sur le conditionnel et estime qu'il ne doit pas être considéré comme mode à part, parce qu'il existe d'autres temps qui peuvent exprimer l'incertitude. Pour appuyer davantage sa position, l'auteur ajoute : « Si le conditionnel est un mode, ce n'est pas celui de la condition ; il exprime au plus une adhésion limitée du locuteur à l'énoncé, une distanciation ». (*Ibid* : 281)

b. Cohérence vs contradiction interne: Cette théorie est globalement cohérente, car nous n'y décelons aucune contradiction. Ce critère est donc rempli.

c. Validité de la théorie : Cette théorie est jugée valide, car l'auteur insère un très grand nombre d'explications.

d. Économie : L'auteur a essayé d'adopter une approche monosémique, vu qu'elle présente un temps ou un mode par opposition à un autre. Ce choix peut se justifier par le souci de faciliter la compréhension et de permettre la mémorisation. Donc, ce critère est donc rempli.

3.2.2. Critères de didactique

a. Modèle global : Roberte Tomassone nous offre une théorie modulaire, parce qu'elle présente un titre général qui est divisé en sous-titres. Par exemple, le titre consacré aux temps de l'indicatif comporte plusieurs sous-titres : (1) *Époque présente et temps présent, (2) le futur, (3) dans le passé, l'opposition passé simple/passé composé,* etc. Puis, elle regroupe dans le deuxième titre, « Les autres modes personnels », l'imparfait, ces valeurs et le subjonctif. Elle consacre un troisième titre aux « les modes non personnels » et y définit l'infinitif et les participes. Ceci nous conduit à conclure que ce critère n'est pas rempli.

b. Le sens : L'auteur nous fournit plusieurs indications sur le sens, vu que cette théorie évoque le contexte à plusieurs reprises, mais nous ne pouvons pas prédire la production du sens chez l'apprenant. Donc, ce critère est rempli partiellement.

c. Lisibilité : Cette théorie utilise donc un métalangage à moitié court et limité, mais il n'est ni défini ni imagé. Quant aux phrases, elles sont généralement longues et syntaxiquement complexes. L'auteur emploie des tableaux et des schémas qui sont des éléments qui

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

favorisent, selon Damar, la lisibilité matérielle. Cela dit, la majorité des critères de la lisibilité formelle et matérielle ne sont pas remplis.

d. Intelligibilité

- **La progressivité :** Cette théorie est progressive, car l'auteur présente le fait de langue, d'une manière claire et précise. Cela permet de suggérer une vue d'ensemble. Donc, ce critère est rempli.
- **L'économie :** Nous avons constaté que l'auteur s'est efforcée d'être économique dans sa théorie, comme nous l'expliquons en traitant du critère linguistique, mais qu'elle n'est pas pour autant totalement parcimonieuse, car le nombre de notions utilisées pourrait rendre difficile la compréhension. Cette surcharge grammaticale n'aide pas l'apprenant à retenir tous ces concepts. Le critère est donc rempli à moitié.
- **La concrétude :** L'auteur a essayé de tenir compte de la réalité du fait de langue qui nous intéresse dans sa théorie pour le cas de l'emploi du subjonctif et de l'indicatif. Il explique dans le passage suivant :

> Ce n'est donc pas la réalité du fait ou sa virtualité qui déterminent le choix du mode indicatif ou subjonctif. S'il existe bien une opposition entre monde de la réalité et monde des possibles, ce n'est pas dans le fait lui-même qu'il faut la chercher, mais dans la façon dont il est posé, dans le regard du locuteur. (Ibid : 295).

Bien que Tomassonne ait tenté d'intégrer la concrétude, cela reste insuffisant. Donc le critère n'est pas rempli.

- **Les métaphores et images utilisant la vie courante de l'apprenant** : Roberte Tomassone n'emploie aucune métaphore ou image qui renvoie à la vie courante du lecteur.

3.3. La théorie de Guillaume

3.3.1. Le critère de scientificité linguistique

a. Catalogue vs contradiction : La théorie de Gustave Guillaume (1984) part du principe de la grammaire traditionnelle qui répartie le temps en trois : le passé, le présent et le futur, ce qu'il appelle « le panoramisme du temps ». L'auteur critique ensuite cette conception :

> Cette image optima du temps est un instrument insuffisant. Son défaut vient précisément de sa « perfection ». Ce qu'elle offre au regard, c'est du temps déjà construit en pensée, si l'on peut s'exprimer ainsi, alors que l'analyse demanderait qu'on vit du temps en train de se construire dans la pensée. Il est concevable, en effet, que pour s'introduire profondément à la connaissance d'un objet, cet objet fut-il le temps, point ne suffit de le considérer à l'état achevé, mais qu'il faut de plus, et surtout, se représenter les états par lesquels il a passé avant d'atteindre sa forme d'achèvement. Gustave Guillaume, 1984: 08).

Nous retenons que l'auteur rejette les grammaires traditionnelles, car elles limitent les durées du temps à une image achevée de l'action. Il pense, quant à lui, qu'il ne faut pas distinguer uniquement l'état achevé ou pas, mais aussi le temps en train de se construire dans la pensée de l'individu, pour pouvoir suivre

> la genèse de l'image-temps dans la pensée ». (Ibid). Au sujet de cette opération mentale, l'auteur déclare que « la possession de cet axe accroit considérablement les possibilités analytiques en révélant un plan profond de la morphologie verbale que la grammaire traditionnelle a complètement ignoré. (Ibid: 08-09).

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

Ce que nous retenons, c'est que l'auteur veut étudier le plan profond de la morphologie verbale ou bien les désinences du verbe. À partir de ce constat, l'auteur offre une réflexion sur l'*axe chronogénétique* sur le phénomène de la formation de l'image-temps dans l'esprit. L'auteur considère que « ce sectionnement de l'axe chronogénétique peut théoriquement s'y répéter de point en point et le nombre des profils devenir illimité. » (*Ibid* : 09). Il montre que l'image-temps a trois instants : « le temps in posse (c'est-à-dire une image que la pensée n'a aucunement réalisée, mais qu'elle est néanmoins, en puissance de réalisé) » (Ibid : 09-10), le temps in fieri (cette position se présente en cours de formation dans l'esprit, ou bien dans le milieu) et le temps in esse (c'est la phase finale de la chronogenèse). Quant au mouvement de la formation de l'image-temps, il désigne « une opération de la pensée réalisatrice » (Ibid) dans le langage. Selon l'auteur, ces trois axes de l'image-temps renvoient à un ensemble de formes verbales d'ordre temporel. Il ajoute :

> Aspect, mode, temps ne se réfèrent pas, comme l'enseigne la grammaire traditionnelle, à des phénomènes de nature unique : la chronogenèse ; en un mot, l'aspect, le mode, le temps représentent une seule et même chose considérée en des moments différents de sa propre caractérisation. (Ibid : 11).

Ainsi, l'auteur veut rendre sa théorie parcimonieuse par le fait de réduire les catégories du système verbal à des moments différents de la réalisation du verbe (initial, médial, final). Par ailleurs, l'auteur attribue pour chaque instant de la *chronogenèse* des modes et des temps verbaux qui correspondent à chacun.

b. Cohérence versus contradiction interne : La théorie de Gustave Guillaume ne semble pas véhiculer des incohérences.
c. Validité de la théorie : L'auteur présente les différentes explications du temps in *posse*, in *esse* et in *fieri* par le temps de la *chronogenèse* sans citer des exceptions. Il explique cela par l'emploi des exemples ou par l'emploi des schémas pour illustrer la transition du temps. L'auteur définit les temps en les comparant entre eux. Cette manière de schématiser facilite la compréhension de cette théorie qui est purement linguistique, en dépit de l'emploi d'un langage technique. Ce qui nous permet de dire, c'est que cette théorie est valide.
d. Économie : Le critère de l'économie linguistique est, selon Damar (2009 a), relié à la simplicité de la théorie. L'auteur a pris la peine de réduire les modes verbaux à cinq: indicatif, subjonctif, participe, infinitif, impératif. Ces derniers sont formulés par l'auteur selon la formation de l'image-temps, c'est-à-dire les temps in *esse*, in *fieri* et in *posse*. Cette représentation monosémique est l'une des raisons qui nous conduisent à estimer que ce critère est bien rempli.

3.3.2. Critères de didactique

a. Modèle global : Guillaume nous offre une théorie globale des aspects, des temps et des modes, car il ne prend pas totalement en considération ce qui se faisait autrefois dans la linguistique traditionnelle. Cette théorie linguistique envisage le temps par son opération de la pensée dans l'esprit de l'individu.
b. Le sens : Il nous est difficile de dire si cette théorie peut répondre au critère sémantique. Ce constat vient du principe que ce théoricien ou ce *psycho-mécanique du langage* emploie un langage technique, telle que la notion de la *chronogenèse*. Nous retenons donc que

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

l'emploi des explications compliquées peut nuire à la compréhension. Par conséquent, ce critère n'est pas rempli.

c. Lisibilité : La théorie de Gustave Guillaume emploie donc un métalangage, défini, mais qui n'est ni court, ni limité et ni imagé. Quant aux phrases, elles sont généralement longues et syntaxiquement complexes. L'auteur utilise des schémas qui sont des éléments représentatifs dans la lisibilité matérielle. La majorité des critères de la lisibilité formelle et matérielle ne sont pas remplis.

d. Intelligibilité

- **La progressivité :** Cette théorie nous semble peu progressive, car l'auteur adopte une théorie parcimonieuse. Cela reste bénéfique pour la compréhension, mais, pour chercher par exemple l'emploi d'un mode, cela peut être très difficile. Puisque l'auteur n'a pas cessé de comparer entre les temps et les modes, le lecteur peut se perdre dans cette théorie.
- **L'économie :** Étant donné que cette théorie a réduit les modes du système grammatical du verbe français par l'emploi des trois instants du temps, cette théorie est donc tout à fait parcimonieuse.
- **La concrétude :** La théorie de Guillaume n'évoque aucun aspect du concret, puisqu'il rejette même l'usage ou l'aspect significatif dans le discours, par contre il fait appel à certains indicateurs, comme le fait qu'il dit que : « L'impératif est le mode de la parole, non pas de la pensée, du moins en français où il emprunte sa flexion soit à l'indicatif, soit au subjonctif. » (*Ibid* : 47). Le fait de caractériser le mode de l'impératif comme un mode de la parole et non pas de la pensée, nous ne permet pas de dire que l'auteur fait appel à la réalité. Donc, le critère n'est pas rempli.
- **Les métaphores et images :** Cette théorie n'utilise ni de métaphore ni d'image de la vie courante.

3.4. Synthèse des résultats

Nous allons synthétiser dans le tableau suivant la valeur d'applicabilité des trois théories linguistiques: *Grammaire rénovée du français* de Wilmet (1), *Pour enseigner la grammaire* de Tomassone (2) et *Temps et Verbes* de Gustave Guillaume (3).

Théories				**1**	**2**	**3**
Critères de scientificité linguistique	Catalogue vs explication			+	+	+
	Cohérence vs contradiction(s) interne (s)			+	+	+
	Validité de la théorie			+	+	+
	Economie : monosémie vs polysémie			+	+	+
Critères didactiques	Modèle global vs modulaire			+	-	+

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

	Le sens			-	+/-	-
	Lisibilité :	Mots	Courts (maximum3 syllabes)	+	+	-
			Métalangage défini	+/-	+	+
			Métalangage limité	-	-	-
			Métalangage imagé	-	-	-
		Phrases	Courtes (maximums 20mots)	+/-	+/-	-
			Syntaxiquement simple (SVO)	+/-	+/-	-
		Présentation		+/-	+/-	+//-
	Intelligibilité :	Progressivité		+/-	+	+/-
		Economie		+	+/-	+
		Concrétude		-	-	-
		Métaphores et images		-	-	-

Tableau 1: Synthèse d'évaluation des théories linguistiques.

L'application de la grille de Damar, permet de retenir que les théories linguistiques nous offrent un grand pouvoir explicatif. De plus, les mots sont fréquemment courts, ce qui favorise la lisibilité des théories. En outre, les auteurs semblent fournir beaucoup d'efforts pour être cohérents avec eux-mêmes. La plupart des théories linguistiques examinées sont progressives et utilisent des phrases courtes. La majorité d'entre elles sont valides et nous offrent une présentation claire. De plus, les critères relatifs à la parcimonie didactique et à l'économie linguistique sont souvent remplis grâce à la présence d'un modèle global et d'un métalangage défini. Dans d'autres cas, le métalangage est limité et la concrétude est assurée. Pour l'aspect sémantique, nous avons remarqué que la majorité d'entre elles intègrent le sens, mais qu'elles ne permettent pas de le produire. Ce critère n'est partiellement rempli que dans la théorie de R. Tomassone. Ajoutons à cela, qu'aucune des trois théories n'emploie un métalangage imagé ou métaphorique.

Nous remarquons que les résultats sont différents pour ce qui est des trois théories linguistiques. Cette analyse n'est qu'une tendance et non des résultats absolus. De ce fait, nous présentons par un histogramme, le classement progressif des théories linguistiques en fonction de leur tendance globale à la transposabilité :

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

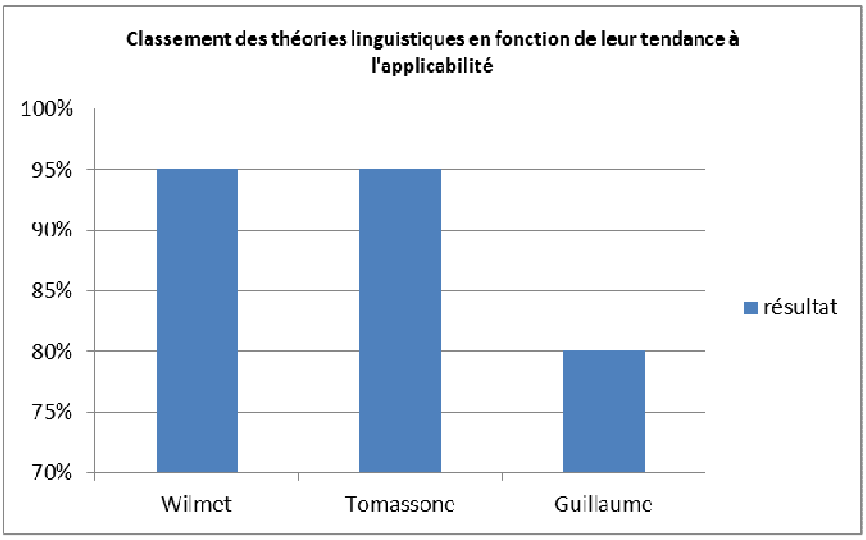


Figure 1: Classement des théories linguistiques en fonction de leur tendance à l'applicabilité.

L'histogramme ci-dessus permet de constater que les théories répondant à plus de critères de la valeur d'applicabilité sont celles de Wilmet et de Tomassone. Il est convient de rappeler que la théorie de Wilmet comprend des mots compliqués. Cela dit, rappelons également que cette théorie remplit plusieurs autres critères. Ce constat n'est pas absolu, car certaines théories peuvent ne pas remplir plusieurs critères, mais remplir d'autres qui sont plus essentiels. Ces critères essentiels sont : « la scientificité (…), la vision globale du fait de langue, la prise en compte du sens et l'économie au sens didactique. Dans notre optique, les autres sont facultatifs.» (Damar, 2009 a : 183).

Discussion

L'application de la théorie de la valeur d'applicabilité, telle que proposé par Damar, sur des théories linguistiques qui traitent des temps, des modes et des aspects du système verbal français conduit à conclure que celles-ci ne semblent pas applicable telle quelle pour l'enseignement du FLE. Aucune d'entre elle ne satisfait tous les critères de la valeur d'applicabilité. Cette étude permet néanmoins de les classer en fonction de leur tendance à l'applicabilité (cf. figure 1). La théorie de Marc Wilmet prend la première place, car elle remplit tous les critères de scientificité linguistique et plusieurs des critères didactiques. Celle de Roberte Tomassone occupe la seconde place, car elle répond à tous les critères linguistiques, ce qui la rend scientifique, mais les critères didactiques ne sont par contre pas totalement remplis. Celle de Gustave Guillaume occupe la dernière place, car elle ne remplit pas la majorité des critères didactiques.

Ces résultats doivent pourtant être considérablement nuancés. Si la grille proposée par Damar peut s'avérer très utile quand on traite de la réception des règles par les enseignants ou par les apprenants qui utiliseraient directement les grammaires et théories linguistiques, son intérêt est à relativiser dans la perspective didactique. Il semble qu'elle ne prend pas suffisamment en considération l'apport de la logique de la transposition didactique, qui fait que l'enseignant devient « médiateur » entre le savoir savant, en

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

l'occurrence celui des grammaires et des théories, et celui qui fera l'objet des activités destinées aux apprenants. De plus, elle se focalise sur la langue par lesquelles sont formulées les règles, ce qui la place en quelque sorte en porte à faux par rapport à la logique constructiviste qui privilégie les activités de découverte et de formulation des règles par l'apprenant lui-même. Ajoutons que les approches didactiques actuelles, dont notamment celles qui concernent les contextes du français langue étrangère et seconde accordent plus d'importance à l'usage de langue et non au savoir sur la langue et au métalangage. Il convient en outre de noter que si Damar précise que sa théorie s'applique directement sur les théories et les grammaires, indépendamment des pratiques d'enseignement/apprentissage, force est de constater qu'elle reste sans celle-ci assez hypothétique.

Par ailleurs, la plupart des critères constitutifs de cette grille, sont certes intéressants, mais souvent assez discutables. En traitant du critère relatif au « Catalogue vs explication », Damar explique que « Retenir une règle (pour peu qu'elle soit opérationnelle) est moins coûteux cognitivement que retenir en extension un catalogue d'emplois » (Damar, 2009 a : 107). Si cela est assurément vrai, ce sont les exemples qui permettent de comprendre la règle. Elle postule, en traitant de la validité de la théorie, que l'existence d'un très grand nombre d'exceptions peut rendre la théorie moins fiable, or, celles-ci relèvent davantage des règles de la langue que de la manière avec laquelle le grammairien ou théoricien les formule. De plus, si la lisibilité matérielle est essentiellement conditionnée par l'emploi de mots d'un maximum de trois syllabe et des phrases qui ne dépassent pas les vingt mots, la pratique révèle que la nature des mots et le contenu des phrases s'avèrent plus déterminant que leur longueur. Pour ce qui est enfin des critères de l'intelligibilité, il se peut que les métaphores dont l'usage est recommandé par Damar soient davantage de nature à freiner la compréhension qu'à la favoriser ; cela est d'autant plus probable avec les apprenants de FLE.

En définitif, si la théorie la valeur d'applicabilité de Damar a le mérite de faire partie des rares outils qui tissent vraiment des liens entre la linguistique et la didactique et celui d'attirer l'attention sur de nombreux critères qui peuvent contribuer à choisir les théories et grammaires à utiliser dans les situations d'apprentissage, force est de conclure que seul l'expérimentation permettrait de confirmer ou d'infirmer la validité des postulats théoriques qui la sous-tendent.

Références bibliographiques

Damar M-E, 2008, «La valeur d'applicabilité d'une théorie linguistique : une interface entre linguistique et didactique. L'exemple du subjonctif en FLE », [En ligne] Adresse URL : http://gramm-r.ulb.ac.be/fichiers/colloques/Nantes2008/Damar.pdf

Damar M-E, 2009 a, Pour une linguistique applicable : l'exemple du subjonctif en FLE, Peter Langue, Berne.

Damar M-E, juin 2009 b, « La valeur d'une théorie linguistique. L'exemple des articles un et le en FLE » , *Les Cahiers de l'Acedle*, 6-2, [En ligne] Adresse URL : https://journals.openedition.org/rdlc/pdf/1952

David J, Laborde-Milaa, I., 2002, « Présentation », *Le français aujourd'hui* /4 (n° 139), p. 3-9. . [En ligne] Adresse URL : https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2002-4-page-3.htm

Dubois J, Lagane R., 2004, *Grammaire,* Ed. Larousse, France.

Fougerouse M-C., 2001, «L'enseignement de la grammaire en classe de français langue étrangère» , *Ela. Études de linguistique appliquée* 2, (n° 122), p. 165-178 [En ligne] Adresse URL : www.cairn.info/revue-ela-2001-2-page-165.htm

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)

Ghersa A, Ammouden M, 2018, «Apports Sociodidactiques pour l'enseignement du français dans le cadre de la didactique convergente : Possibilités et obstacles», *Didacstyle*, n°10, 106-125. Adresse URL : https://www.asjp.cerist.dz/en/article/56017
Grevisse M., 1969, *Précis de grammaire française*, Duculot, (28 Ed), Louvain-la-Neuve.
Grevisse M & Goosse A.,2007, *Le bon usage* , 14° Ed , J. Duculot, S.A Gembloux (Belgique).
Guillaume G., 1984, *Temps et Verbe*, Champion, Paris.
Laurent N, Delaunay B., 2012, *Bescherelle : Grammaire pour tous*, Ed. Hatier, Paris.
Pivot B., 2005, *Toute la conjugaison*, Les dicos d'or, Ed Albin Michel, Paris.
Riegel M, Pellat J.-C., Rioul R., 2009, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.
Tomassone R., 2002, *Pour enseigner la grammaire*, Ed Delagrave, Paris.
Wilmet M., 2007, *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, Ed De Boeck, Duculot, Paris.

GHERSA Assia est doctorante en Linguistique appliquée à l'enseignement du français langue étrangère. Elle est rattachée au département de langue et littérature françaises de l'université Abderrahmane Mira de Bejaia. Elle est aussi membre du laboratoire LAILEMM. Sa thèse de doctorat, déposée, est intitulée « Temps, modes, aspects du système verbal du français : étude linguistique et transposition didactique en classe de FLE ». Elle est co-auteure d'un article publié dans une revue à comité de lecture international.

AMMOUDEN M'hand est maître de conférences (HDR) en didactique des langues à l'université de Bejaia. Il est également membre du laboratoire de recherche et de formation en Langues Appliquée et Ingénierie des Langues En Milieu Multilingue LAILEMM. Ses travaux de recherche, qui s'inscrivent dans le champ de la sociodidactique, portent notamment sur les genres de discours et sur l'enseignement du français dans le contexte algérien. Il est auteur ou co-auteur d'une vingtaine de publications sur ces sujets.

BDD-A29301 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:56:48 UTC)